



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
26/03/2021

Dossier complet le :  
26/03/2021

N° d'enregistrement :  
f09321p0100

### 1. Intitulé du projet

Reconversion du Casino Palm Beach - Piscine eau de mer

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

S.A. Cannes balnéaire

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

TARTARY PATRICK

RCS / SIRET

6 9 5 6 2 1 2 5 0 0 0 0 1 5

Forme juridique

S.A.

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
18. Dispositifs de prélèvement des eaux de mer	-Pompage 8m <sup>3</sup> / h max donc < 30m <sup>3</sup> / h
19. Rejet en mer	-Rejets de la piscine : 20m <sup>3</sup> / h max, donc < 30m <sup>3</sup> / h -Rejets eaux de toiture < 30m <sup>3</sup> / h -Rejets des eaux d'infiltration issues du fond des souilles en phase travaux ≥ 30m <sup>3</sup> / h

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de la rénovation de la piscine d'eau de mer du Casino Palm Beach, il est prévu :

- Pendant la phase de terrassement, le pompage des eaux d'infiltration issus du fond de fouille et leur rejet après floculation puis décantation des MES via une canalisation de rejet en mer rénovée (T2).
- La création d'une canalisation de rejet T1 pour la vidange des eaux de piscine et des eaux pluviales de toiture,
- Création d'un pompage d'eau de mer
- La rénovation des exutoires des EP de toiture en 4 points distincts: EP1 (port de Pointe Croisette), T2 (mixte avec rejet piscine), EP2 côté Est, EP3 Sud Est pour les eaux de toiture

## 4.2 Objectifs du projet

A terme, il s'agit de:

- Assurer un renouvellement des eaux de piscine pendant la période estivale grâce à un pompage d'eau de mer de 8m<sup>3</sup>/ h, et un rejet des eaux de piscine de 10m<sup>3</sup>/ h en exploitation courante, et 20m<sup>3</sup>/ h lors de la vidange de la piscine
- rejeter les eaux pluviales de toiture via des exutoires en mer rénovés.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

1) Rénover le rejet T2 existant d'une longueur de 75 ml dont 45ml sur le fond marin, afin d'assurer l'évacuation des eaux d'infiltration issues du fond de fouille (-5,43m) lors du terrassement entre les parois moulées dans le sol: le débit estimé est compris entre 100 et 200 m<sup>3</sup>/h, les eaux seront traitées via un système de décantation/ floculation / filtration avant leur rejet.

2) Mise en œuvre d'une canalisation PEHD Ø90mm de 120ml dont 90 ml sur le fond marin pour le pompage d'exploitation concernant la piscine. Les travaux seront réalisés par voie maritime à l'aide d'un ponton de servitude adapté + 1 atelier de plongeurs scaphandrier. L'implantation de la canalisation sera faite sur l'emprise des tranchées existantes (zones sableuses exemptes de Posidonie). La conduite sera lestée; en extrémité, elle sera équipée d'un massif permettant l'installation d'une crépine.

3) Pour le rejet des eaux pluviales de toiture :

- rénovation du rejet existant (EP1) sous le ponton plaisance (changement et adaptation de la tête de buse Ø500mm)
- Rénovation du rejet existant EP2 côté Est avec création d'une nouvelle tête de buse regroupant la canalisation existante qui est conservée et la nouvelle canalisation spécifique aux EP de toiture. La protection en enrochements sera réhabilitée et un glacis pavé en enrochement sera réalisé entre la tête de buse et cette protection
- rénovation du rejet existant EP3 côté Sud pour les eaux pluviales de toiture.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Rejet eau de piscine 20m<sup>3</sup> / heure max
- Rejet EP de toiture
- Pompage eau de mer 8m<sup>3</sup> / heure en saison

Les débits sont relativement faibles et ponctuels (uniquement en période estivale)

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la Loi sur l'eau (rubrique 4.1.2.0 pour les travaux d'un montant inférieur à 1,9M€  
Le seuil pour la rubrique 2.2.2.0 concernant les rejets est de 100 000 m<sup>3</sup>/j, il ne sera donc pas atteint.  
Le seuil pour la rubrique 1.1.2.0 concernant les prélèvements est de 10 000m<sup>3</sup>/an, il ne sera donc pas atteint.

Formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
canalisation de pompage eau de mer	longueur : 120m, diamètre 90
canalisation de rejet EP et eaux de piscine (EP4)	longueur : 75m, diamètre 300
Exutoire EP1	Diamètre nominal 500
EP2	DN500
EP3	DN300
Surface collectée : 5180 m <sup>2</sup>	
3650 m <sup>2</sup>	
2080 m <sup>2</sup>	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place Franklin Roosevelt -  
Pointe Palm Beach  
06400 Cannes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 7° 02' 10" E Lat. 43° 32' 08" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proche de la ZNIEFF marine de type 1 de la Pointe Fourcade à la Pointe Croisette en face des îles de Lérins
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cannes agglomération
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le zonage PEB pour l'aérodrome (situé à 6 km)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Inventaire sur l'île Sainte Marguerite)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI --> Hors zone PPR Incendie de forêt --> Hors zone  Gonflement des sols argileux -> Aléa moyen Le site n'est pas concerné par les zonages	Approuvé Approuvé  Non approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- le site est localisé dans une zone sensible à l'eutrophisation / zone alerte sécheresse - il n'est pas dans une zone sensible aux remontées de nappes	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bande côtière de Nice à Théoule 93 I 0609 Promenade de la Croisette 93 I 06013	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>	
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins à 277 m	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En face du site : île Sainte Marguerite, et proche du site : Partie du DPM à Cannes 93C06035	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pompage eau de mer au large de faible débit ≈ 8m <sup>3</sup> /h
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Installation des canalisations sur une zone déjà occupée par des émissaires ou canalisations existantes (T2 et T3)  Tranchée sableuse exempte d'herbiers
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet est situé à 280 m du site Natura 2000 le plus proche, compte-tenu des travaux envisagés et des précautions qui seront prises en phase travaux, il n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce inscrite au FSD.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise sur les zones déjà occupées par les réseaux et canalisations
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejet dans le milieu naturel après traitement + filtration des eaux de piscine
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejets en phase travaux des eaux d'infiltration (présence possible de fines et MES sans risque sanitaire) pendant les terrassements, durée limitée à ≈ 4 mois - Cf. schémas en annexe 4.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés par voie maritime à 80%
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : nuisances sonores faibles limitées à l'utilisation des pompes de chantier pendant la durée des terrassements + compresseurs de l'atelier de plongeurs. A terme : aucune nuisance

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : pas de décomposition
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- rejets des eaux de pompage en mer après décantation et floculation pendant la phase travaux - rejets EP de toiture et eaux de vidange de la piscine après traitement
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les eaux de lavage des filtres sont renvoyées vers les eaux usées, le volume est très faible
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- En phase travaux : RAS

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la piscine d'eau de mer est déjà existante

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La rénovation du bâtiment est prévue à court terme (restauration), il n'y aura pas d'effet cumulé, car les travaux concernés par ce dossier sont localisés en mer et sur la bande côtière.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Il a été décidé de localiser les canalisations de rejet et de pompage sur des zones déjà occupées par des canalisations, afin de ne pas endommager les herbiers alentours. En effet, les secteurs choisis sont des tranchées sableuses exemptes de Posidonie. Ainsi il n'y aura pas d'impact direct sur ces habitats et espèces.

- réutilisation de canalisation existante si possible (à valider avec le CACPL)
- les eaux de filtration auront des débits très faibles (voir schéma de l'installation)
- mise en œuvre de lests éco-conçus pour maintenir les canalisations sur le fond marin.

En phase travaux:

- un écran anti-MES sera disposé autour des zones de travail en cours et un engin de servitude sera placé en positionnement dynamique pour assurer l'assistance à l'atelier de plongeur et le déroulement des nouvelles canalisations.
- Pendant la phase de terrassement entre les parois moulées, un écran sera également disposé autour du point de rejet des eaux d'infiltration, qui seront préalablement traitées par floculation, puis décantation; 1 à 2 files de traitement en fonction des débits des eaux de piscine réellement rencontrés.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En procédant à un diagnostic environnemental du site, il a été possible d'ajuster la conception du projet, afin d'en maîtriser son impact environnemental global.

Le projet ne nous semble pas nécessiter d'EE en raison des débits relativement faibles de pompage et rejet (seule la phase de terrassement est sensible et fera l'objet d'une extrême surveillance et mise en place de protection).

Toutes les mesures nécessaires seront mises en œuvre afin d'éviter tout risque de diffusion de MES, et turbidité vers les herbiers alentours.

Le dossier d'incidence au titre de la Loi sur l'eau décrira précisément les mesures ERC envisagées pour les travaux.

A terme, le projet n'aura pas d'impact négatif sur la qualité des eaux (filtration et traitement avant rejet).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
L'annexe 3 consiste en un reportage photo et diagnostic des canalisations présentes sur le site (en milieu marin)
L'annexe 4 est un ensemble de schémas et de plans.
L'annexe 7 est le rapport d'expertise environnementale de la société P2A concernant les espèces et habitats protégés du site.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cannes

le,

23/03/2021

Signature

**S.A. CANNES BALNEAIRE**  
au capital de 2 550 512 €  
10 Franklin Roosevelt - Pointe Palm Beach  
06400 CANNES  
Tél: 04 28 701 801  
Email : administration@ptiholding.com  
SIC de Cannes 895 821 450 - APE 6820A